



International Organization for Migration (IOM)

The UN Migration Agency

DTM

OIM - MATRICE DE SUIVI DU DÉPLACEMENT (DTM)

RÉPONSE À L'OURAGAN MATTHEW

Inventaire des Bâtiments - CHAMBELLAN AND MORON

30 Août 2017

haiti.iom.int/dtm – dtmhaiti@iom.int

CONTEXTE

Le 4 octobre 2016, l'ouragan Matthew a touché le sol haïtien, accompagné de forts vents et pluies surtout dans les villes côtières du sud. Ce cyclone a causé la destruction de plusieurs bâtiments, de maisons avec toit en tôle, d'écoles, de bâtiments publics et le déplacement de plusieurs familles vers des centres d'évacuation pré-identifiés. Le passage de l'ouragan Matthew a aussi occasionné des dommages importants aux maisons, bâtiments publiques et infrastructures dans ces zones. Plus de 10 mois après l'ouragan, plusieurs personnes demeurent toujours dans des centres surpeuplés et font face à des problèmes sanitaires ; ces personnes ont aussi un accès limité à l'assistance humanitaire et ont besoin de protection.

Sur demande du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), l'OIM a adapté sa Matrice de Suivi du Déplacement (DTM) pour répondre aux besoins engendrés par l'ouragan. La DTM en réponse au cyclone Matthew a été mis en œuvre en trois modules indépendants : 1) Suivi du déplacement, 2) Evaluation et enregistrement des abris d'évacuations et 3) L'inventaire des bâtiments dans les communes pré-identifiées. Dix mois plus tard, la nécessité d'offrir une assistance multisectorielle aux personnes expulsées des écoles et abris ainsi que dans les zones les plus vulnérables de retour, demeure primordial.

METHODOLOGIE

L'inventaire des bâtiments implique la cartographie et le dénombrement de tous les bâtiments abritant la population affectée par l'ouragan. Cette étape inclue une évaluation basique du dommage de chaque bâtiment/parcelle, ainsi qu'une information de base sur les ménages résidant dans les bâtiments/parcelles (visant ainsi à identifier les déplacements dans les communautés hôtes). Les équipes OIM assistées des agents de la DPC effectue un porte à porte pour confirmer l'inventaire des bâtiments et affiner les évaluations relatives aux dommages enregistrés par bâtiments. Ce processus a été initialement piloté à Dame Marie et à Beaumont, puis reproduit dans les communes de Chambellan et Moron dans le département de la Grande-Anse.

L'inventaire de porte à porte est effectué en tandem avec les équipes de protection en vue de collecter des informations sur certains indicateurs de protection comme les données désagrégées par genre et les besoins protection/vulnérabilités pour un référencement aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. L'inventaire des bâtiments et l'enregistrement des ménages est effectué au niveau des quartiers, en utilisant l'unité géographique crée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) appelée "Section d'Énumération" ou SDE.

Avant l'intervention, des réunions ont été réalisées avec les mairies de chacune des communes, en vue de présenter la méthodologie et les grandes lignes des activités d'inventaire de bâtiments. Après cette présentation, la mairie a assigné des agents DPC à cet exercice. Un total de 431 agents DPC, ont été déployés pour cet exercice : 120 à Dame Marie, 75 à Beaumont, 118 à Moron et 118 à Chambellan.

RESULTATS

Les équipes OIM en collaboration avec les agents DPC assignés par la mairie, ont réalisé l'inventaire des bâtiments dans 112 SDES (30 SDEs à Dame-Marie, 22 SDEs à Beaumont, 35 à Moron et 25 à Chambellan). Toutes les activités d'Inventaire de bâtiments ont été complétées au 30 juin 2017.

28,005 bâtiments inventoriés :

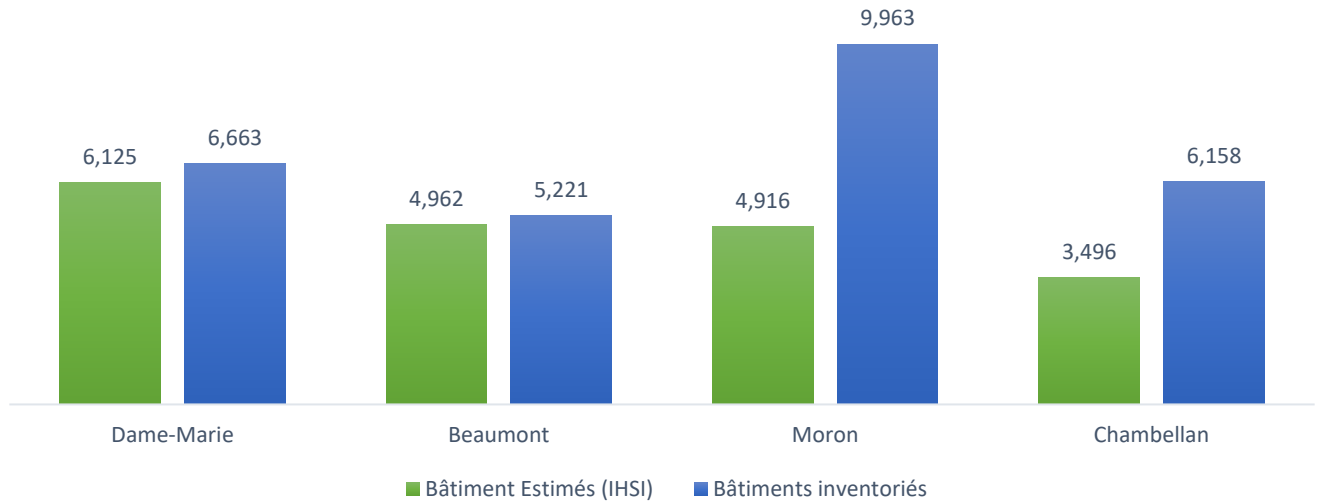
6,663 à Dame Marie

5,221 à Beaumont

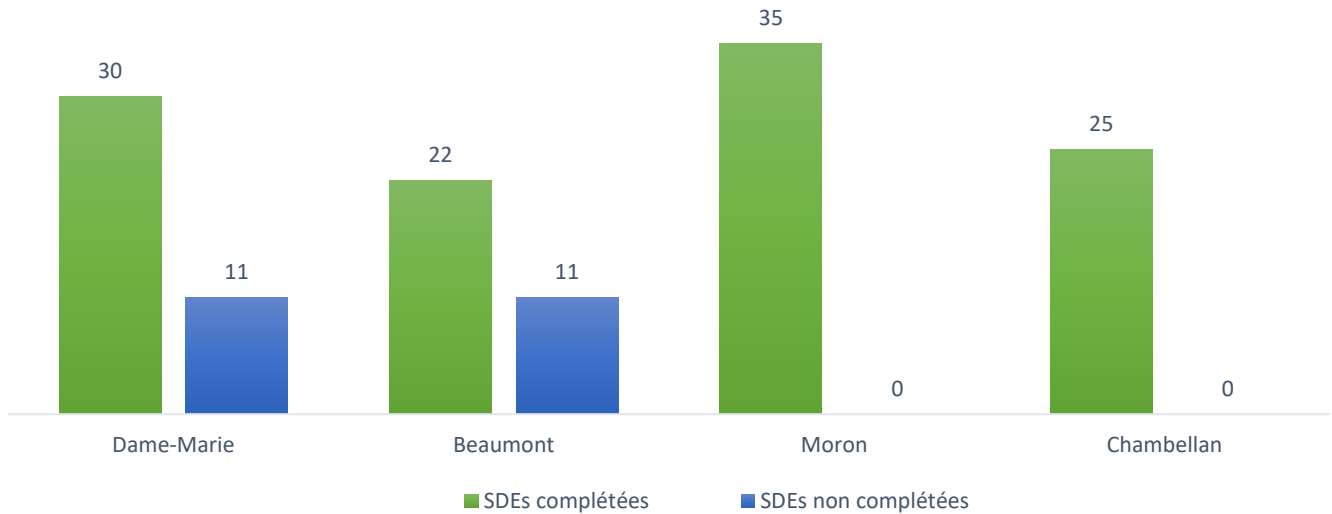
6,158 à Chambellan

9,963 à Moron

Nombre de bâtiments inventoriés



Nombre de SDEs complétées par commune



Financé Par :



European Union
Civil Protection and
Humanitarian Aid



SWEDISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT
COOPERATION AGENCY